

Dématérialisation des factures du Secteur Public : le Portail « Chorus Pro »

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 24124204F — Mise à jour : 5 mars 2026

Organisme responsable : ARFAB BRETAGNE

Contenu

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du portail «Chorus Pro» et maitriser les fonctionnalités de base afin de pouvoir déposer ses factures
- Créer un compte sur Chorus Pro (Prérequis, procédures et conseils)
- Créer une fiche structure
- Saisir et déposer une facture sur le portail
- Assurer le suivi de ses factures

Programme

- **Contexte règlementaire** (ordonnance du 26 juin 2014) : Les obligations réglementaires ; Calendrier de mise en œuvre ; Les acteurs concernés
- **Introduction au portail «Chorus Pro»** : L'objectif du portail ; Les modes d'utilisation ; L'arborescence du portail
- **Se connecter à «Chorus pro»** : Gestion des droits utilisateurs
- **Paramétrer sa fiche structure** : Rattachement et paramétrage
- **Saisir et déposer une facture sur le portail** : Les statuts de traitement des factures ; Saisie manuelle d'une facture ; Gestion des « pièces jointes »
- **Échanger avec vos clients ou avec le support** : Suivi des factures ; Suivre les « sollicitations » des clients
- **La documentation et le support Chorus Pro** : Foire aux questions ; Échanger avec le support QCM* de contrôle des connaissances

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Métiers associés

F1202 — Direction de chantier du BTP

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2229718	À distance	—	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #24124204F